



Nom

Prénom

Rue/n°

NPA/localité

Intendance des impôts du canton de Berne  
Impôt à la source  
Case postale  
3001 Berne

**Référence** (à indiquer dans toute demande de renseignements)

N° GCP

### Clarification des critères d'éligibilité au barème parental

En remplissant ce formulaire, vous nous aidez à déterminer le barème applicable. Veuillez le remplir entièrement et correctement, et nous le renvoyer, accompagné des documents requis.

État civil

Célibataire     Marié·e     Séparé·e (de fait ou judiciairement)

Divorcé·e     Veuve/veuf     Lié·e par un partenariat enregistré

Partenariat dissous    Depuis le (date)

Avez-vous des enfants mineurs ou majeurs et suivant leur première formation?  Non  Oui

Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>

Percevez-vous des allocations pour lui/eux?  Non  Oui\*

Formez-vous un ménage commun avec lui/eux?  Non  Oui\*\*

L'autre parent forme-t-il un ménage commun avec vous?  Non  Oui (concubinage)

\* joindre la décision

\*\* joindre l'attestation de domicile si le domicile n'est pas dans le canton de Berne

Versez-vous des contributions d'entretien à l'autre parent pour cet (ces) enfant(s)?  Non  Oui

L'autre parent vous verse-t-il des contributions d'entretien pour lui/eux?  Non  Oui

Avez-vous passé une convention d'entretien?  Non  Oui (**la joindre**)

Avez-vous le droit de garde?  Non  Oui  Droit exercé conjointement

Le salaire brut de l'autre parent est-il plus élevé que le vôtre?  Non  Oui

Identité et coordonnées de l'autre parent

Nom

Prénom

Rue/n°

NPA/localité

Date de naissance

Si le(s) enfant(s) vit (vivent) à l'étranger: retournez-vous régulièrement à ce domicile à l'étranger?

Non  Oui, à quelle fréquence?

Remarques

Date et signature de la **personne imposée à la source** Date, signature et tampon de **l'employeur/se**

**Nota bene**

Veuillez compléter ce formulaire **intégralement et conformément à la réalité**.

Les renseignements fournis servent à déterminer le barème d'imposition applicable aux personnes célibataires, divorcées, veuves ou dont le partenariat enregistré a été dissous, ainsi qu'aux époux ou partenaires enregistrés séparés de corps ou de fait.

Si ces renseignements ne sont pas fiables, vous serez imposé·e par défaut au barème A0Y.

Le barème A1-9 ne peut vous être appliqué dans les cas de rigueur que si vous en faites la demande à l'Intendance des impôts et que celle-ci donne son accord exprès.

Si vous versez des contributions d'entretien à l'autre parent, vous serez imposé·e au barème A0Y. Vous pourrez faire valoir ces contributions d'entretien dans le cadre d'une taxation ordinaire ultérieure.

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'impôt retenu à la source, vous avez jusqu'au 31 mars de l'année suivante pour demander à l'Intendance des impôts du canton de Berne d'arrêter l'existence et l'étendue de votre assujettissement à l'impôt par décision, que vous pourrez alors contester si vous le souhaitez.